

Dossier de Presse

Novembre 2025



PRIX DÉPARTEMENTAL DE LA CONSTRUCTION BOIS *Isère*

25^{ème} édition

Le Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier,
le Vice-président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de la forêt, Cyrille Madinier,
la Présidente du CAUE, Christelle Grangeot,
et le Président de la filière bois FIBOIS Isère, Christophe Jenft,
ont remis les Prix de la construction bois Isère le mardi 18 novembre 2025 à Uriage.

Un peu d'histoire...

Initié par le Département de l'Isère, en partenariat avec l'interprofession de la filière bois FIBOIS Isère et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Isère, **le Prix départemental de la Construction Bois fait depuis 25 ans la promotion de la construction bois en Isère.**

Précurseur de ce type de concours à un échelon départemental, ce Prix a contribué à la **multiplication des constructions bois de qualité, à la professionnalisation des acteurs de la filière bois locale, et à la diversification, à la structuration de la filière bois iséroise**.

Aujourd'hui coordonné avec les Prix régional et national de la Construction Bois, il permet aux réalisations iséroises de bénéficier d'une mise en lumière au sein d'une plateforme nationale, www.prixnational-boisconstruction.org, véritable vitrine de la construction bois.

Les maîtres d'ouvrage publics incluent de plus en plus dans leurs marchés publics les critères techniques de la certification **Bois des Alpes ou de l'appellation AOC Bois de Chartreuse**. La maîtrise d'œuvre privée leur fait également confiance dans leurs projets de construction. Ainsi, les porteurs de projet disposent de produits bois performants issus d'entreprises et de forêts du Massif Alpin, qui apportent des garanties techniques sur la qualité des bois d'œuvre et leur mise en œuvre.

26 candidats en 2025

De nombreux projets ont candidaté au Prix départemental de la construction bois. Répartis dans toute l'Isère, ils ont été classés dans les 5 catégories suivants :

PROJETS DES COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS

- Groupe scolaire "Les deux Lacs" - Saint-Théoffrey
- Réhabilitation d'une grange et construction d'une halle - Le Moutaret
- Halle de village - Gillonnay

EQUIPEMENTS PUBLICS : éducation, culture, sport et santé

- Halle urbaine - Le Bourg-d'Oisans
- Salle omnisports - Saint-Jean-de-Bournay
- Groupe scolaire Anne Sylvestre - Grenoble
- Réhabilitation et extension de l'école Montfleury - Corenc
- Cantine scolaire - Gières
- Réhabilitation de l'abri de Font Froide - Lans-en-Vercors

BÂTIMENTS TERTIAIRES ET MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVEE

- Laboratoire DEVA - Autrans
- Bâtiment agricole, laboratoire de transformation et vente à la ferme - Chantepérier
- Légumerie et conserverie - Vourey
- Le Ponton, restaurant - Saint-Martin-le-Vinoux
- Centre d'Entretien Routier - Saint-Marcellin
- Gare nouveau Jandri- Les Deux Alpes
- Immeuble tertiaire « Wood » - Grenoble
- Lodge insolite - Gillonnay

AMENAGEMENTS (intérieurs ou extérieurs)

- Ponton de la Tourbière du Grand-Lemps – Châbons
- Les Arbres Bleus - Saint-Martin-d'Hères

LOGEMENTS

- Internat du lycée professionnel hôtelier Lesdiguières - Grenoble
- Crous Cadran Solaire - La Tronche
- Maison "Le bois des z'hêtres" - Plateau-des-Petites-Roches
- Maison « La Grange des Evêquaux » - Biviers
- Maison bois - Venon
- Maison face à la Chartreuse - Saint-Laurent-du-Pont
- Maison « Screened House » - Corrençon-en-Vercors

Et les gagnants sont...

Le 18 novembre 2025, le Prix départemental récompense les constructions bois et leur équipe projet. Les acteurs du projet : la maîtrise d'ouvrage, l'architecte, le maître d'œuvre, le bureau d'étude bois, le menuisier, le charpentier et le scieur lauréats se sont vus remettre un trophée au nom de tout le jury professionnel du concours.

Cinq projets ont été primés :

- Le Réhabilitation d'une grange et construction d'une halle au Moutaret dans la catégorie « Projets portés par des communes de moins de 2 000 habitants »
- Le Groupe scolaire Anne Sylvestre à Grenoble dans la catégorie « Equipements publics » :
- Le Restaurant Le Ponton à Saint-Martin-le-Vinoux dans la catégorie « Bâtiments tertiaires et maîtrise d'ouvrage privée »
- Le Ponton de la Tourbière du Grand Lemps à Châbons dans la catégorie « Aménagements »
- La Maison "Le bois des z'hêtres" sur le Plateau-des-Petites-Roches dans la catégorie « Logements »

Et des Mentions sont décernées à deux projets :

- La Réhabilitation de l'abri de Font Froide à Lans-en-Vercors
- Le Bâtiment agricole, laboratoire de transformation et vente à la ferme à Chantepérier

Les critères de sélection auxquels le jury s'est attaché sont :

- **la place du bois dans le projet et l'innovation**
- **le soutien à l'économie locale**
- **la qualité architecturale et paysagère**
- **la qualité environnementale et d'usage**

En 2024 :

« Récompenser les constructions bois année après année, depuis 24 ans, permet de mettre en lumière les corps de métier de la construction bois qui valorisent ce matériau performant, renouvelable, aux qualités constructives indéniables. Ce matériau noble, lorsqu'on le choisit local, favorise les circuits courts et le développement des filières iséroises en zone rurale et montagneuse. »

« Les forêts iséroises sont au cœur de ces filières, nous devons en prendre soin afin qu'elles s'adaptent au changement climatique et perpétuent leurs bienfaits : production de bois, mais aussi biodiversité, loisirs, paysages, fraîcheur, etc. Je salue donc les lauréats 2024 qui mettent à l'honneur le bois, la forêt et toute la filière qui en dépend. Bravo à eux ! »

Proposition 2025 :

« Ce Prix récompense les constructions bois année après année, il célébre aujourd’hui 25 ans d’engagement commun de nos trois organisations. Pour chaque construction bois lauréate, le Prix met en lumière non seulement la qualité du bâti mais aussi l’ensemble de l’équipe projet et les métiers qui valorisent ce matériau performant, renouvelable et aux qualités constructives reconnues. Le bois, lorsqu’on le choisit local, favorise les circuits courts et le développement des territoires isérois

Les forêts de l’Isère sont au cœur de ces filières. Nous sommes attentifs à leur préservation, afin qu’elles continuent à jouer leur rôle dans nos territoires : production de bois, refuge pour la biodiversité, espaces de loisirs, source de fraîcheur.... C’est pourquoi le Département a lancé le programme « Un arbre, un habitant en Isère » qui soutient la plantation et la régénération naturelle afin de favoriser l’adaptation des forêts au changement climatique.

Je félicite les lauréats 2025 qui mettent à l’honneur le bois et la forêt. Bravo à toutes et à tous pour votre contribution à l’excellence et à la vitalité de la construction bois en Isère ! »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l’Isère

« La construction bois affiche un vrai dynamisme et sort son épingle du jeu dans un contexte économique peu lisible actuellement. La RE2020 (la réglementation énergétique et environnementale pour la construction neuve) est l’un des leviers de ce succès. Le bois fait aujourd’hui la preuve de sa maturité dans toutes les typologies de projets, de la maison individuelle au grand équipement public, résultat de plusieurs décennies de structuration de la filière et de montée en compétence des acteurs de la construction. Ce 25ème Prix départemental est ainsi à nouveau une belle vitrine de la vitalité de la construction bois en Isère.

La filière bois ne manque pas de défis pour l’avenir. L’un des premiers défis est l’adaptation à la ressource forestière dans un contexte de changement climatique (valorisation des feuillus, utilisation des bois scolytés d’épicéas...). Le second challenge vise à accroître la place du bois dans les projets de rénovation et de réhabilitation. Certains projets lauréats au Prix départemental cette année 2025 constituent de belles illustrations de solutions à mettre en œuvre sur ces enjeux. »

Christophe Jenft, Président de l’interprofession FIBOIS Isère

« Dans un monde en quête de durabilité et de solutions écologiques, la filière bois et la construction en bois s’imposent comme des réponses incontournables aux défis environnementaux contemporains.

En effet, ces secteurs ne se contentent pas de répondre aux besoins de logements et d’infrastructures, ils jouent également un rôle crucial dans la réduction de notre empreinte carbone et la promotion d’un développement plus respectueux de notre planète. Valoriser la filière bois et la construction en bois est une démarche essentielle pour construire un avenir durable. C’est un choix qui allie respect de l’environnement, innovation technologique et dynamisme économique, en valorisant les savoir-faire locaux de la filière.

Faire le choix du bois, c’est donc un choix profondément moderne et anticipateur de futurs modes de construire. Le Prix départemental de la construction bois auquel le CAUE est associé depuis de nombreuses années est l’occasion de mettre en valeur chaque année les constructions bois exemplaires de notre département. »

Christelle Grangeot, Présidente du CAUE

Un partenariat fort

Le Département de l'Isère : un soutien à tous les maillons de la filière locale

En 2024 :

Le Département se mobilise aux côtés des acteurs de la filière forêt-bois, facteur d'aménagement du territoire isérois couvert à 38 % par la forêt et de dynamisme local avec 8 500 emplois, 2 700 entreprises. Il soutient les investissements en forêt et dans les entreprises bois, et accompagne les programmes d'actions portés par les organismes de la filière et les collectivités locales (plus de 800 000 € votés au budget primitif 2024).

Le Département fait preuve d'exemplarité dans son patrimoine bâti : Plus de trente bâtiments départementaux valorisent le bois, en privilégiant l'origine locale autant que possible.

Pour préparer l'avenir et accompagner les forêts iséroises malmenées par le changement climatique, le Département subventionne fortement les plantations des communes, des agriculteurs et des propriétaires privés dans leurs forêts avec son ambitieux plan « Un arbre, un habitant en Isère » visant à planter plus d'un million d'arbres d'ici à 2028.

Proposition 2025

Le Département se mobilise aux côtés des acteurs de la filière forêt-bois, facteur de dynamisme local avec 8 500 emplois, 3 000 entreprises.

Avec un budget de 760 000 € voté en 2025, il soutient les programmes d'actions des organismes de la filière en faveur de la mobilisation du bois, d'une gestion durable des forêts, de démarches de qualité, de la promotion de la construction bois et des métiers de la filière. Pour préparer l'avenir et accompagner les forêts iséroises impactées par le changement climatique, le Département soutient les plantations des communes et des propriétaires privés dans leurs forêts avec son programme « Un arbre, un habitant en Isère » visant à planter plus d'un million d'arbres d'ici 2028.

Le Département fait preuve d'exemplarité dans son patrimoine bâti. Plus de trente bâtiments départementaux valorisent le bois, en privilégiant le plus possible l'origine locale.

FIBOIS Isère, acteur clé de la filière et du dynamisme de la construction bois locale

FIBOIS Isère, association loi 1901 créée en 1988, regroupe l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois, des propriétaires forestiers aux architectes, en passant par les gestionnaires forestiers, bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers, négociés, etc., mais aussi des organismes consulaires, syndicaux et associatifs partenaires. L'interprofession porte la stratégie de la filière iséroise, accompagne les entreprises et les acteurs au quotidien, contribue à la valorisation des bois issus des massifs locaux et promeut les savoir-faire de la filière. C'est un partenaire historique et incontournable du Département sur le terrain.

Le CAUE de l'Isère : Le bois, un levier pour le développement durable des territoires

Issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architectures, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations de droit privé qui assurent des missions d'intérêt général pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

De la plus petite à la grande échelle, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable. Le CAUE, en partenariat avec Fibois, assure la promotion de la construction bois, matériau biosourcé et durable qui répond aux enjeux environnementaux actuels.

Les avancées technologiques dans le domaine de la construction en bois ouvrent des perspectives nouvelles et passionnantes. Les constructions en bois de grande hauteur, les bâtiments modulaires et les solutions hybrides qui combinent bois et autres matériaux offrent des possibilités infinies. Ces innovations permettent de répondre aux exigences modernes en termes de sécurité, de confort et de performance énergétique, tout en conservant les qualités esthétiques et environnementales du bois.

Catégorie « Projets portés par des communes de moins de 2 000 habitants »

Trois projets étaient présentés dans cette catégorie. Ces projets reflètent l'attachement des communes à valoriser les matériaux biosourcés locaux.

Le lauréat est le projet de la réhabilitation d'une grange et construction d'une halle au Moutaret. Le jury a souhaité distinguer la création et l'aménagement d'un espace public en cœur de village. Il a été particulièrement sensible à ce projet de réhabilitation et de construction, dont l'intégration se distingue par sa justesse et sa finesse. La halle, portée par une charpente en bois massif d'épicéa brut de sciage, témoigne d'une vraie maîtrise architecturale et d'une grande qualité d'exécution. Le projet adopte une approche économique en ressources. Il valorise les savoir-faire artisanaux et mobilise des matériaux locaux. A ce titre, le jury tient à saluer tout particulièrement l'usage du bois bleu d'épicéa scolyté, utilisé ici de façon exemplaire.

Cette halle a séduit également le jury du Prix régional de la construction bois qui a choisi de le primer en juillet dernier.

Il a été réalisé par l'équipe suivante :

<ul style="list-style-type: none"> - Maître d'ouvrage : Commune Le Moutaret - Architecte : Atelier Rémi Chaudurié (38) - Menuisier : Yves Gatto (38) 	<ul style="list-style-type: none"> - Charpentier : Reverdy Charpente (38) - Scieur : Scierie Barthelemy Frères (38)
---	---



Réhabilitation d'une grange et construction d'une Halle – © Iris Rodet

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher : 134 m² dont 39 m² en extension**
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre : 61 m³**
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher : 455 dm³/m²**

Le projet concerne la réhabilitation d'une ancienne grange, la construction d'une halle et la création d'un nouvel espace public dans le centre du village du Moutaret. Le rez-de-chaussée et le niveau inférieur proposent des salles de réunion pour les associations du village, une surélévation accueille un logement à l'étage. La volumétrie de la halle complète l'épannelage du village.

Catégorie « Equipements publics »

Six projets étaient présentés dans cette catégorie, dont de nombreux bâtiments scolaires. Qu'ils concernent des réhabilitations, des extensions ou des créations nouvelles, ces bâtiments mobilisent des savoir-faire différents, mais le matériau bois est toujours utilisé à bon escient.

Le lauréat est le projet du Groupe scolaire Anne Sylvestre à Grenoble. Le jury a été particulièrement sensible à la démarche globale de ce nouveau groupe scolaire à Grenoble, qui intègre largement le bois, que ce soit en charpente, planchers, vêture extérieure ou finitions intérieures. Le projet témoigne d'une réflexion bioclimatique approfondie et d'un usage maîtrisé de matériaux biosourcés en tirant parti de leurs complémentarités. L'espace récréatif au cœur de l'école fonctionne comme un véritable poumon vert et îlot de fraîcheur qui promet une grande qualité d'usage aux futurs élèves et aux équipes pédagogiques.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Ville de Grenoble
- Maîtrise d'ouvrage déléguée : SPL SAGES
- Maître d'œuvre : RODA Architectes (69)
- Charpentier : Lifteam (73)
- Menuisiers : Guillon SA (38) et
Menuiserie de bâtiment Roux frères (07)



Groupe scolaire Anne Sylvestre- © Sandrine Rivière

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher : 3 987 m²**
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre : 865 m³**
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher : 217 dm³/m²**

Le groupe scolaire Anne Sylvestre est implanté au cœur de la ZAC Flaubert. L'entrée se fait par un parvis couvert et clôturé desservant les deux écoles maternelle et élémentaire. Depuis les halls, le projet gravite autour d'un grand jardin pédagogique, véritable îlot de fraîcheur. Ce dispositif permet un éclairage naturel des circulations du rez-de-chaussée et offre un éclairage complémentaire aux salles de classe par des impostes vitrées. Les murs en briques de terre crue implantés autour du patio permettent de capter des apports bioclimatiques l'hiver pour restitution au cœur du bâtiment. C'est une construction à ossature bois (charpente, murs, planchers, bardage, habillages intérieurs) et isolants biosourcés. Le chantier a été organisé pour être à faible impact environnemental.

Catégorie « Tertiaire et/ou maître d'ouvrage privé »

Huit projets ont été présentés dans cette catégorie. La diversité de bâtiments de cette catégorie a nécessité une grande réflexion de la part du jury car chacun a su mettre le bois en valeur à sa façon. Le choix a été difficile.

Le lauréat est Le Ponton, restaurant à Saint-Martin-le-Vinoux. L'ensemble de ce projet a particulièrement séduit le jury, notamment pour son intégration harmonieuse au cœur des arbres au bord de l'étang dans un environnement urbain pourtant contraint. Le travail de la charpente, entièrement préfabriquée et aux assemblages précis, a été très apprécié pour sa justesse et sa qualité. Le projet allie avec finesse un caractère chaleureux et une touche résolument contemporaine. Une grande place accordée au bois, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, crée une ambiance accueillante pour ce restaurant.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maîtrise d'ouvrage : CBP et Noutroi
- Maîtrise d'œuvre : ANKHA (38)
- BE structure bois : R Bois Concept (38)
- Charpentier : CMI Jannon (38)
- Menuisier : Brosse et Charre (42)
- Scieur et fournisseur de bois : Scierie Vray (42) et Colladello (lamélliste) (26)



Le Ponton, restaurant, © Iris Rodet

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher : 383 m2**
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre : 66 m3**
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher : 172 dm3/m2**

Au cœur d'un parc arboré avec un étang, le projet consiste en la création d'un food-court sur deux niveaux, organisé autour d'une circulation verticale généreuse et identitaire, le bâti est simple dans sa volumétrie afin de s'ouvrir sur deux terrasses généreuses. La structure en bois et les aménagements intérieurs en bois sur mesure font la part belle aux matériaux biosourcés et géo-sourcés, à bas carbone. La conception bioclimatique en fait un bâtiment sobre en énergie, au-delà de la RE2020. Cette construction bois a été majoritairement préfabriquée en atelier.

Catégorie « Aménagements »

Cette année, seuls deux projets ont candidaté dans cette catégorie créée en 2022. Par leurs approches différentes, la variété des usages du bois qu'ils proposent, ces projets affirment l'intérêt des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre isérois pour le matériau bois dans l'aménagement intérieur des bâtiments ou en extérieur dans l'espace public.

Le lauréat est le projet du Ponton de la Tourbière du Grand Lemps à Châbons. Ce projet a su séduire le jury par la mise en valeur sensible de la tourbière du Grand-Lemps, grâce à un aménagement pédagogique réalisé entièrement en chêne français, naturellement durable en extérieur sans traitement. L'implantation du parcours dans cette réserve naturelle nationale s'est faite à travers des interventions légères sans recours aux engins, témoin d'une grande maîtrise technique et d'un profond respect du site. Ce projet pédagogique exemplaire s'inscrit dans une démarche de durabilité et d'intégration paysagère, saluée par le jury.

Il a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Département de l'Isère
- Maître d'ouvrage délégué : Isère Aménagement
- Paysagiste : Dynamique Environnement (73)
- Fournisseur du bois : Etablissement Gallin Fils (38) et Aveyron Scierie Bois (12)



Cheminements – © Fibois 38

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher : 680 m²**
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre : 30 m³**
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher : 44 dm³/m²**

Le ponton repose sur des traverses en bois massif, assurant la stabilité de l'ouvrage tout en respectant les contraintes liées au sol tourbeux. Le cheminement, des plateformes d'observation et un observatoire surélevé sont implantés sur pilotis pour limiter l'impact au sol et offrir des points de vue privilégiés sur la faune et la flore locales.

Dans la catégorie « Logements »

Sept projets concouraient dans cette catégorie. Les maîtres d'œuvre privés ont démontré leur attachement à la construction bois et les possibilités qu'offrent le bois dans le neuf ou la rénovation.

Le lauréat est le projet Le Bois des z'Hêtres au Plateau-des-Petites-Roches. Le jury a souhaité saluer ce projet de maison individuelle pour sa démarche globale, fondée sur l'utilisation de bois massif local et de matériaux biosourcés tels que la paille et la terre. Le bois utilisé provient exclusivement de scieries voisines, avec une priorité donnée au bois massif dans la construction. La maison s'inscrit harmonieusement dans un espace boisé, en prenant soin de préserver la végétation existante. Le jury souligne que ce projet, construit à partir de ressources locales, s'intègre de manière discrète et respectueuse dans son environnement, ce qui constitue l'une de ses grandes qualités.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maîtrise d'ouvrage : Particulier
- Maîtrise d'œuvre : Atelier C17 (38)
- BE structure bois et charpentier : Ecosystème Construction (38)
- Menuisier : Menuiserie des cimes (38)
- Scieur et fournisseur de bois : Scierie Barthelemy (38), Scierie Sillat (38) et Atelier du Bois Noir (89)



Maison Le bois des z'Hêtres ©Ecosysteme Construction

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher** : 135 m²
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre** : 37 m³
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher** : 274 dm³/m²

La maison s'intègre dans un espace boisé avec une volonté affirmée de préserver la végétation existante : le plus gros arbre se trouve à seulement 80 cm de la façade, et un autre traverse la terrasse. La maçonnerie est réduite au strict minimum, avec un plancher bois sur poteaux. Maison bioclimatique en structure bois, entièrement isolée par des bottes de paille de 36 cm (planchers, murs, toiture). Enduits intérieurs en terre, cloisons bois et Fermacell. Parquets bois, escaliers en bois massif, parements intérieurs et extérieurs en bois brut non traité. Chauffage solaire et bois.

Mentions

En plus des Prix, le jury a souhaité distinguer deux projets supplémentaires.

Il a décerné une mention au projet de Bâtiment agricole, laboratoire de transformation et vente à la ferme de la Cueillette des sommets à Chantepérier. A travers cette mention, le jury a souhaité mettre en valeur un projet agricole exemplaire qui s'inscrit dans une démarche de circuit court de la marque « Nos produits ISHERE ». Il salue ainsi une réalisation vertueuse : récupération des eaux de pluie, énergies renouvelables, et mobilisation d'acteurs locaux, avec un large usage du bois issu du territoire. L'équipe a su relever le défi de construire un bâtiment agricole en bois, à la fois sobre et multifonctionnel, pour accueillir une activité ancrée localement.

Il a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Cueillette des sommets
- AMO : Chambre d'agriculture de l'Isère (38)
- Constructeur bois : Alliance 38 (38)
- BE structure bois : ELB Construction (39)
- Fournisseur de bois : Mauris Bois (38) et Bacherrin Bois (74)



Laboratoire de transformation et vente à la ferme – © Cueillette des sommets

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher : 448 m²**
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre : 50 m³**
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher : 114 dm³/m²**

Au pied des Ecrins, la construction du bâtiment est liée à un projet d'installation agricole de culture ou cueillette de petits fruits, génépi et ail des ours, avec transformation (confiture, sirop, liqueur...). Le bâtiment présente deux étages séparés par un plancher en bois d'essence locale. Le rez-de-chaussée regroupe des vestiaires, une salle de transformation des productions agricoles, un local de vente, un espace de stockage, un garage et une travée ouverte pour le matériel. L'étage est dédié au séchage des plantes, notamment le génépi. Les planchers et solivages, l'escalier intérieur et les parements intérieurs sont en épicéa et douglas. L'isolation des planchers est faite en copeaux de bois.

Le jury a souhaité également décerner une mention au projet de réhabilitation de l'abri de Font Froide à Lans-en-Vercors. A travers cette mention, il a tenu à mettre en lumière ce petit projet en bois massif de la commune transformé sur le plateau du Vercors. Cet abri est remarquable par sa grande frugalité et son impact minimal sur le site. De plus, il intègre une démarche pédagogique et de concertation avec des jeunes de la commune. Ce projet a également reçu une mention au Prix régional de la construction bois.

Il a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Commune de Lans-en-Vercors
- Architecte : Atelier 17C (38)
- Charpentier : Vertico Charpente (38)
- Scierie : Scierie du Val de Lans (38)



Abri de Font Froide – © Guy Charron

Quelques informations techniques sur ce projet :

- ✓ **Surface de plancher : 18 m²**
- ✓ **Volume de bois mis en œuvre : 21 m³**
- ✓ **Ratio de bois par mètre carré de plancher : 467 dm³/m²**

Posé sur des blocs de rocher trouvés sur le site, l'abri est entièrement construit dans le bois d'un mélèze coupé à seulement 5 km de là. Son socle, qui porte les solives et le plancher, est relié par des tiges métalliques scellées aux blocs de rochers. Le bardage extérieur vertical, en mélèze brut de sciage, est protégé par de larges débords de la couverture en tôle galvanisée. Les menuiseries sont en mélèze. Une calade, réalisée entre le rocher et l'abri, permet un accès « pieds secs ». Les menuiseries seront huilées, tous les autres bois sont laissés bruts. L'extérieur prendra une couleur gris argenté.

Exemples de sujets d'articles sur le Prix départemental de la construction bois en Isère 2025

25 ans de construction bois en Isère : un modèle d'innovation et de durabilité

- Retour sur un quart de siècle d'engagement du Département de l'Isère pour la filière bois, bilan et perspectives, témoignages d'acteurs : CAUE, FIBOIS, interviews des lauréats et des membres du jury.
- Comment des projets isérois rayonnent au niveau régional et national via la plateforme www.prixnational-boisconstruction.org ? Parcours de projets ayant obtenu une double distinction. Par exemple : réhabilitation d'une grange et construction d'une halle sur la commune du Moutaret, ayant reçu les prix départemental et régional. Un film présentant le projet a été réalisé.

Le bois local, levier d'économie circulaire et de transition écologique en Isère

Comment la construction bois favorise les circuits courts, l'emploi local et la gestion durable des forêts ? Exemples de projets utilisant du bois local : la maison du « Bois des z'Hêtres » sur le Plateau-des-Petites-Roches ou la réhabilitation d'une grange et construction d'une halle au Moutaret.

La filière bois iséroise et la RE 2020, les atouts du bois

Comment la filière s'adapte au changement climatique et à la nouvelle réglementation environnementale ? Solutions de rénovation et de réhabilitation. Paroles d'experts et d'acteurs de terrain.

Petites communes, grandes ambitions : le bois, moteur de revitalisation rurale

Focus sur les projets portés par des communes de moins de 2 000 habitants. Exemple du Moutaret. Impact sur la vie locale (salles de réunion pour les associations), le patrimoine (valorisation du centre du village avec la création d'une espace public) et l'économie (création d'un marché hebdomadaire).

Contacts presse :

Guénaëlle Scolan
FIBOIS Isère, Interprofession Bois
04 76 47 10 12 – contact@fibois38.org

Claire Martin
Département de l'Isère
06 86 69 98 01 – claire.martin@isere.fr